



Guide sur le décaissement

Un guide pour en savoir plus sur le soutien
au décaissement à la Sun Life



Table des matière

3 Le monde du décaissement au Canada est prêt pour des innovations

4 Pourquoi les participants ont-ils besoin de soutien?

7 Soutien en matière de décaissement et préparation à la retraite – l'avantage pour les promoteurs

8 Mon argent à la retraite : la stratégie de décaissement de la Sun Life

9 Engagement

10 Conseils 360 au travail

12 Un Plan, simplement Sun Life

13 Produits innovants

15 Comment la Sun Life peut vous aider à soutenir les participants à planifier leur retraite

16 Ce qui se profile à l'horizon : innovations à venir en matière de décaissement

17 Ressources : soutien de la Sun Life en matière de décaissement

18 La Sun Life : votre partenaire de choix et de confiance – pour la transition vers la retraite et tout au long de celle-ci



Le monde du décaissement au Canada est prêt pour des innovations



La raison d'être de la Sun Life est d'aider les Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Aux RCR (Régimes collectifs de retraite), nous collaborons avec vous pour permettre aux participants d'y parvenir de deux manières.



Accumulation : nous les aidons à épargner au travail.

Nous aidons plus d'un million de participants à épargner pour leur retraite. Voici comment :

- en leur offrant une vaste gamme de produits de placement (enregistrés et non enregistrés) exceptionnels, des outils de planification axés sur les objectifs et un engagement continu, et en les encourageant continuellement à épargner;
- en travaillant avec vous pour optimiser la conception des régimes pour les participants.

La phase de décaissement peut sembler simple : il suffit de retirer de l'argent quand on en a besoin et de le dépenser! Mais en creusant un peu, vous verrez que la planification des revenus de retraite et le décaissement sont un processus complexe. Il dépend de différentes situations personnelles et c'est un parcours riche en émotions. Il met en jeu plusieurs facteurs importants : santé, revenus du ménage, considérations relatives à divers frais, et plus encore!

Il doit aussi tenir compte d'une variété de risques et d'objectifs individuels, que nous aborderons plus tard dans le guide. C'est pourquoi le soutien, les conseils et la stratégie sont si importants dans ce processus pour donner confiance et tranquillité d'esprit aux participants.



Décaissement : nous les aidons à utiliser efficacement cette épargne – et d'autres sources de revenus – à la retraite.

La phase d'épargne ou d'« accumulation » d'un participant n'est qu'une partie de l'histoire. Celle-ci se poursuit lorsqu'un participant prend la décision de partir à la retraite. C'est à ce moment-là qu'il commence à retirer et à utiliser son épargne pour générer un revenu de retraite.

Pourquoi les participants ont-ils besoin de soutien?

Déterminer comment convertir toutes les sources d'épargne et de pension en un revenu de retraite adéquat et durable est un processus complexe. Les participants veulent de l'aide.

- **80 % des Canadiens** sont plus confiants à l'égard de leur retraite quand ils ont un plan¹
- **Parmi les Canadiens de 40 ans et plus**, seulement 15 % ont indiqué être très confiants quant à la façon de tirer un revenu de leur épargne-retraite²
- **70 % de nos promoteurs de régime** veulent que la Sun Life aide les participants à comprendre les produits de décaissement³

Au cours des années précédant la retraite, les participants cherchent des réponses à plusieurs questions relatives au revenu de retraite.

¹ L'expérience Client des RCR sondage, Sun Life, 2022

² National Institute on Aging et Global Risk Institute, 2019

³ Étude qualitative sur le décaissement, Sun Life, décembre 2020

Ils doivent aussi surmonter des défis de planification financière, comme le montre [le tableau](#) suivant :

Par exemple :

- Recenser les différentes sources de revenus de retraite et les sommes dont ils auront besoin au cours des différentes étapes de leur retraite; et s'assurer que les revenus dureront toute leur vie.
- Connaître le moment optimal pour commencer à recevoir des revenus des programmes de l'État (p. ex., Régime des rentes du Québec, Régime de pensions du Canada).
- Connaître la meilleure façon de décaisser son épargne de manière fiscalement avantageuse.
- Déterminer s'il faut laisser un héritage aux membres de la famille ou à d'autres.



Défis de planification financière	Importance	Faits saillants
Longévité financière donnant lieu à l'épuisement de l'épargne-retraite	Les participants peuvent épuiser leur épargne-retraite s'ils vivent plus longtemps qu'ils ne le prévoient. Le risque de « sous-estimer » l'espérance de vie est donc important.	<p>89 ans [50 % de chances de vivre jusqu'à 89 ans] Homme de 65 ans [25 % de chances de vivre jusqu'à 95 ans] 95 ans</p> <p>92 ans [50 % de chances de vivre jusqu'à 92 ans] Femme de 65 ans [25 % de chances de vivre jusqu'à 97 ans] 97 ans</p> <p>95 ans [au moins une personne a 50 % de chances de vivre jusqu'à 95 ans] 65 ans couple [au moins une personne a 25 % de chances de vivre jusqu'à 98 ans] 98 ans</p>
Manque de liquidités entraînant l'impossibilité d'avoir accès à des liquidités en cas de besoin	Les participants doivent trouver un équilibre entre leurs besoins de revenu garanti et une certaine souplesse en cas de besoin de liquidités. Ainsi, ils peuvent parer à un besoin imprévu de liquidités grâce aux actifs liquides dont ils disposent.	<p>Les sources de revenu garanti, telles que les rentes, le RRQ, le RPC et la SV, ne fournissent qu'un revenu périodique. Elles n'autorisent pas le retrait d'une somme forfaitaire en cas de besoin de liquidités supplémentaires.</p> <p>Des instruments de placement comme les fonds enregistrés de revenu de retraite, les fonds de revenu viager (FRV) et les comptes d'épargne libre d'impôt peuvent offrir cette souplesse de retrait.</p>
Choix d'une combinaison inefficace de produits ou de placements pour atteindre les objectifs de revenu de retraite	Les participants risquent de ne pas atteindre leurs objectifs de revenu de retraite. Cela peut se produire s'ils n'ont pas choisi le bon produit et la bonne combinaison de placements en fonction de leur tolérance au risque et de leur horizon de placement.	Nous aidons les participants à faire ces choix. Notre outil de répartition de l'actif et d'établissement du profil de risque offre des options de placement « Aidez-moi à choisir » et « C'est moi qui choisis ».
Risque lié à la séquence des rendements	Le risque lié à la séquence des rendements, c'est l'incidence de la volatilité du marché sur la durée pendant laquelle un participant est en mesure de tirer un revenu de ses placements pendant la retraite. On peut gérer ce risque en s'assurant que les participants ont un portefeuille de placements souple et diversifié. Un rendement médiocre au début de la retraite peut accélérer le taux d'épuisement des économies.	Nous pouvons aider les participants à gérer ce risque en veillant à ce qu'ils aient un parcours financier souple et diversifié.

Défis de planification financière

Importance

Faits saillants

Augmentation des dépenses en soins de santé

Nous disposons d'un excellent système de santé publique qui couvre de nombreux frais de santé. Il est cependant loin de tout couvrir. Les soins dentaires, les services paramédicaux et les soins résidentiels et de longue durée peuvent entraîner des dépenses importantes. En outre, les régimes provinciaux ne couvrent pas tous les médicaments sur ordonnance, même pour les personnes âgées de 65 ans ou plus.

Les besoins en soins de santé augmentent avec l'âge, et un problème de santé peut tout changer. Les soins de santé sont essentiels à notre bien-être. Selon 99 % des personnes âgées de 75 ans ou plus, la santé est plus importante que la richesse pour bien vivre à la retraite. Il est donc utile de tenir compte des besoins et des coûts liés à la santé dans la planification des revenus de retraite.

Le Conference Board du Canada a publié un rapport sur les dépenses de santé. Les auteurs ont estimé les dépenses de santé des personnes âgées à 5 800 \$ par an en 2019. Ils prévoient que ces coûts atteindront au moins 8 000 \$ d'ici 2035⁴.

Diminution du pouvoir d'achat d'un individu au fil du temps en raison de l'inflation

Les taux d'inflation ont augmenté de façon spectaculaire depuis leur niveau plancher de 2 %, ce qui n'a rien d'inhabituel. Le taux d'inflation annuel moyen des 50 dernières années est de 4 %.

De nombreux Canadiens vivent 20 à 30 ans ou plus à la retraite. Pour ces personnes, l'inflation aura une incidence marquée sur leur pouvoir d'achat au cours de cette période.

Si on applique un taux d'inflation de 4 %, un pécule de 100 000 \$ ne vaut plus que 45 000 \$ après 20 ans.

Frais élevés pour les participants qui quittent le régime collectif

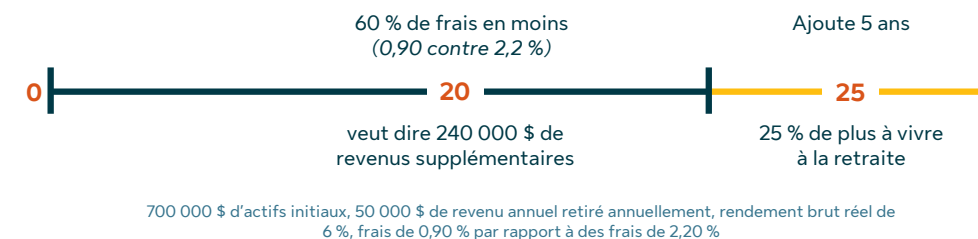
Les participants d'un régime collectif sont avantagés, parce qu'ils paient des frais concurrentiels par rapport à ceux qu'un épargnant moyen pourrait s'attendre à payer pour des fonds communs de placement gérés de façon similaire.

Lorsqu'ils prennent leur retraite, beaucoup choisissent de transférer leur épargne hors de leur régime collectif. Lorsqu'ils le font, ils transfèrent souvent ces actifs vers des instruments de placement qui peuvent être assortis de frais plus élevés.

Des frais plus élevés ne sont pas toujours synonymes de meilleur rendement des placements. Un tel choix peut avoir des effets négatifs importants sur le patrimoine et la capacité de ces personnes à générer un revenu de retraite.

Voici comment des frais concurrentiels peuvent permettre de prolonger la disponibilité du revenu de retraite.

L'accès à des frais peu élevés est vraiment important



L'élaboration et le maintien d'une stratégie de revenu de retraite constituent l'une des décisions financières les plus complexes que l'on puisse prendre au cours de sa vie. La plupart des gens auront donc besoin de l'aide d'un conseiller ou d'outils de planification performants.

⁴ The Conference Board of Canada. « Measures to better support seniors and their caregivers », 2019

Soutien en matière de décaissement et préparation à la retraite – l’avantage pour les promoteurs

La « préparation à la retraite », c’est veiller à ce que les participants aient épargné suffisamment pour qu’ils aient des revenus suffisants tout au long de la retraite, au moment où ils souhaitent prendre leur retraite. Pour des raisons de sécurité financière, c’est essentiel pour les participants. Mais c’est aussi d’une importance capitale pour les employeurs, pour la planification de la succession et la gestion des coûts de la main-d’œuvre, et pour le maintien de la productivité.

Une étude américaine récente a montré que, pour l’ensemble de la main-d’œuvre, une augmentation d’un an de l’âge moyen de départ à la retraite se traduit par une augmentation annuelle moyenne d’environ 1 % à 1,5 % des coûts de main-d’œuvre. Par exemple, une entreprise employant 3 000 personnes, dont les coûts de main-d’œuvre s’élèvent à environ 200 M\$, verrait ses coûts de main-d’œuvre augmenter de 2 M\$ à 3 M\$ par an⁵.

Si la composition de ces coûts supplémentaires peut varier au Canada, ils n’en restent pas moins notables. Le soutien offert en matière de décaissement avant et après la retraite peut montrer aux participants la voie à suivre pour se préparer à la retraite. Elle garantit également que ceux qui travaillent après l’âge prévu de la retraite le font par choix et non par nécessité.

C’est pour ces raisons que les promoteurs et les participants tirent parti du soutien offert et de l’amélioration de la préparation à la retraite.

⁵ Why employers should care about delayed retirements, Prudential, 2017



Mon argent à la retraite : la stratégie de décaissement de la Sun Life

Notre vision consiste à donner aux travailleurs canadiens la confiance et le soutien nécessaires pour vivre et prendre leur retraite en toute sécurité financière. Notre programme de décaissement, **Mon argent à la retraite**, joue un rôle clé dans la réalisation de cette vision. Il tient compte d'enjeux importants pour les participants, notamment le contrôle, la souplesse et la cohérence par rapport aux choix de style de vie.

Nous aidons les participants à planifier leur revenu de retraite dès le moment où ils commencent à épargner. Nous le faisons par l'engagement, par des conseils éclairés et par des outils et des produits novateurs. Nous leur

évitons ainsi d'avoir à prendre des décisions importantes concernant leur retraite au moment même où ils doivent négocier une transition vers la retraite.

Cette planification préalable peut les aider à orienter leur épargne vers l'instrument d'accumulation le mieux adapté. Elle peut également leur faire mieux comprendre les sources potentielles de revenus de retraite dont ils disposent.

sunlife.ca/decaissement



Engagement



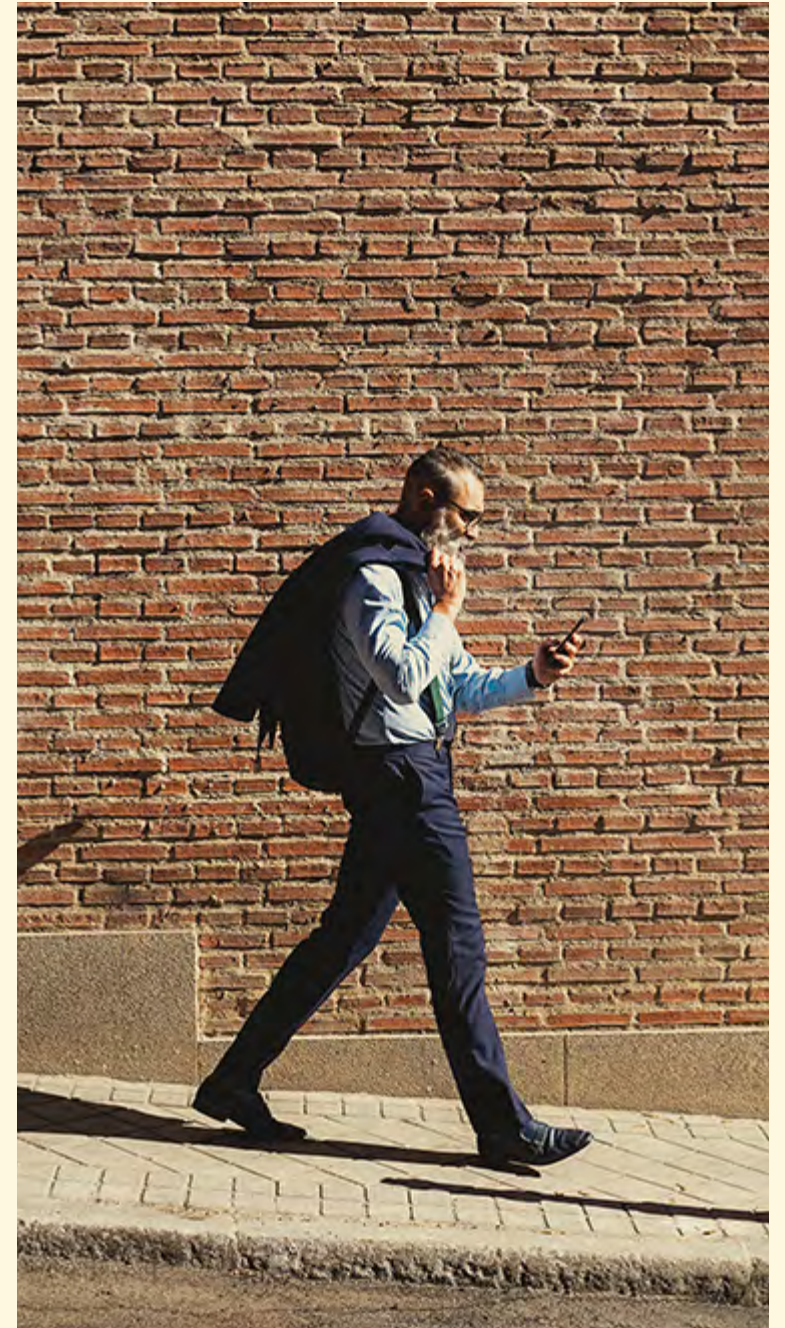
Nous utilisons des messages incitatifs personnalisés, généralement par l'intermédiaire de notre coach numérique Ella, pour nous adresser aux participants à des moments clés de leur vie. Nous les concevons pour améliorer le revenu de retraite. Ces messages incitent les participants à utiliser divers outils, à désigner un bénéficiaire ou à prendre d'autres mesures.

L'engagement numérique permanent dans le processus d'épargne et de planification de la retraite est un élément clé. Notre analyse a montré qu'un engagement numérique important présente de nombreux avantages :

- Les participants du régime qui interagissent par voie numérique ont un solde de compte moyen supérieur de 177 % à celui des participants qui ne le font pas.*
- Les participants qui interagissent par voie numérique versent des cotisations plus de deux fois supérieures à celles des autres.*
- Les participants qui accèdent à masunlife.ca cinq fois ou plus par année sont quatre fois plus susceptibles que les autres de consolider leur épargne. Cela leur permet de bénéficier de frais concurrentiels.*

Au fur et à mesure que le participant avance dans sa carrière, notre engagement s'oriente vers des activités axées sur la planification du revenu de retraite. Nous aidons les participants tout au long de leur parcours avec des conseils d'expert, au moyen du service Conseils 360 au travail de la Sun Life.

*Sun Life GRS Mobile Application Research 2020



Conseils 360 au travail

À l'approche de la retraite, les décisions se multiplient et se complexifient. C'est la raison pour laquelle les participants font souvent appel à un conseiller personnel.

Le service **Conseils 360 au travail** permet aux participants d'obtenir des conseils personnalisés de la part de nos conseillers en services financiers autorisés (personnes appelées conseillers en sécurité financière au Québec). Ces conseillers ne reçoivent aucune commission. Les participants à la retraite qui restent à la Sun Life après avoir quitté leur employeur continuent d'avoir accès à ce service en tout temps. Notre équipe attitrée de conseillers offre aux participants une feuille de route financière de l'embauche à la retraite et au-delà. Aucuns frais supplémentaires ne sont exigés pour ce service.

Regardez la [vidéo](#) pour en savoir plus sur Conseils 360 au travail.



sunlife.ca/conseils360autravail

Un conseiller en services financiers (personne appelée conseiller en sécurité financière au Québec) peut offrir de l'aide de différentes façons :



Organiser la transition vers la retraite.

Le passage à la retraite est un événement important de la vie, qui peut être source d'incertitude et d'anxiété. Un conseiller peut aider les participants à évaluer leurs objectifs, à réfléchir à leur orientation et à leur but et à déterminer le style de vie qu'ils souhaitent mener.



Déterminer les besoins en matière de revenu de retraite.

Un conseiller peut aider les participants à déterminer le montant dont ils ont besoin pour couvrir leurs besoins de base, ainsi que les dépenses liées à leur mode de vie et aux imprévus.



Évaluer la décision de partir à la retraite.

Un conseiller peut aider les participants à déterminer s'ils sont financièrement prêts pour la retraite.



Structurer un plan fiscalement avantageux.

Les retraits provenant de différentes sources de revenus ont des conséquences fiscales différentes. Un conseiller peut aider les participants à structurer un plan de revenu de retraite de la manière la plus efficace possible sur le plan fiscal.



Considérer le calendrier de perception des prestations de retraite de l'État.

Les prestations du Régime des rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada peuvent commencer à n'importe quel moment entre 60 et 70 ans. La pension de la Sécurité de la vieillesse peut commencer à tout moment entre 65 et 70 ans. Un conseiller peut aider les participants à déterminer s'ils doivent différer le versement de ces prestations ou les percevoir plus tôt.



Tenir compte des objectifs globaux et des facteurs de risque lors du choix des instruments de revenu de retraite.

De nombreux participants doivent prendre en compte différents risques et objectifs lorsqu'ils choisissent la manière de financer leurs besoins de revenus à la retraite. Un conseiller peut évaluer ces risques et ces objectifs et aider les participants à bien choisir leurs instruments de revenu de retraite.



Coordonner toutes les sources de revenus d'un ménage.

De nombreux participants ont un conjoint et doivent tenir compte des sources de revenu de retraite de ce dernier dans la planification de leur décaissement. Les participants peuvent également détenir plusieurs comptes de retraite, dont chacun est soumis à ses propres règles et exigences administratives. Un conseiller est en mesure de coordonner toutes les sources de revenus dans le processus de planification des revenus de retraite.



Un Plan, simplement Sun Life

Un Plan, simplement Sun Life est notre outil de planification à la fine pointe de la technologie. Cet outil novateur, convivial et axé sur les objectifs permet aux participants de créer une feuille de route financière. Pendant la phase d'accumulation, il offre une planification efficace de l'épargne-retraite en fonction des étapes de la vie. Il crée également des messages incitatifs personnalisés pour aider les participants à rester sur la bonne voie afin d'atteindre leurs objectifs d'épargne.

À l'approche de la retraite, l'outil intègre les objectifs et l'évolution des besoins du participant. Ce dernier peut créer un profil de dépenses personnel qui lui permettra d'utiliser son épargne-retraite de manière avantageuse sur le plan fiscal. Les participants peuvent aussi tester différents scénarios pour voir comment leur trajectoire financière pourrait évoluer si différents événements se produisaient. De plus, ils peuvent intégrer les besoins et les actifs de leur conjoint à leurs scénarios.



Cette planification préalable peut les aider à orienter leur épargne vers l'instrument d'accumulation le mieux adapté. Elle peut également leur faire mieux comprendre leurs sources potentielles de revenus de retraite, et le moment où les utiliser.

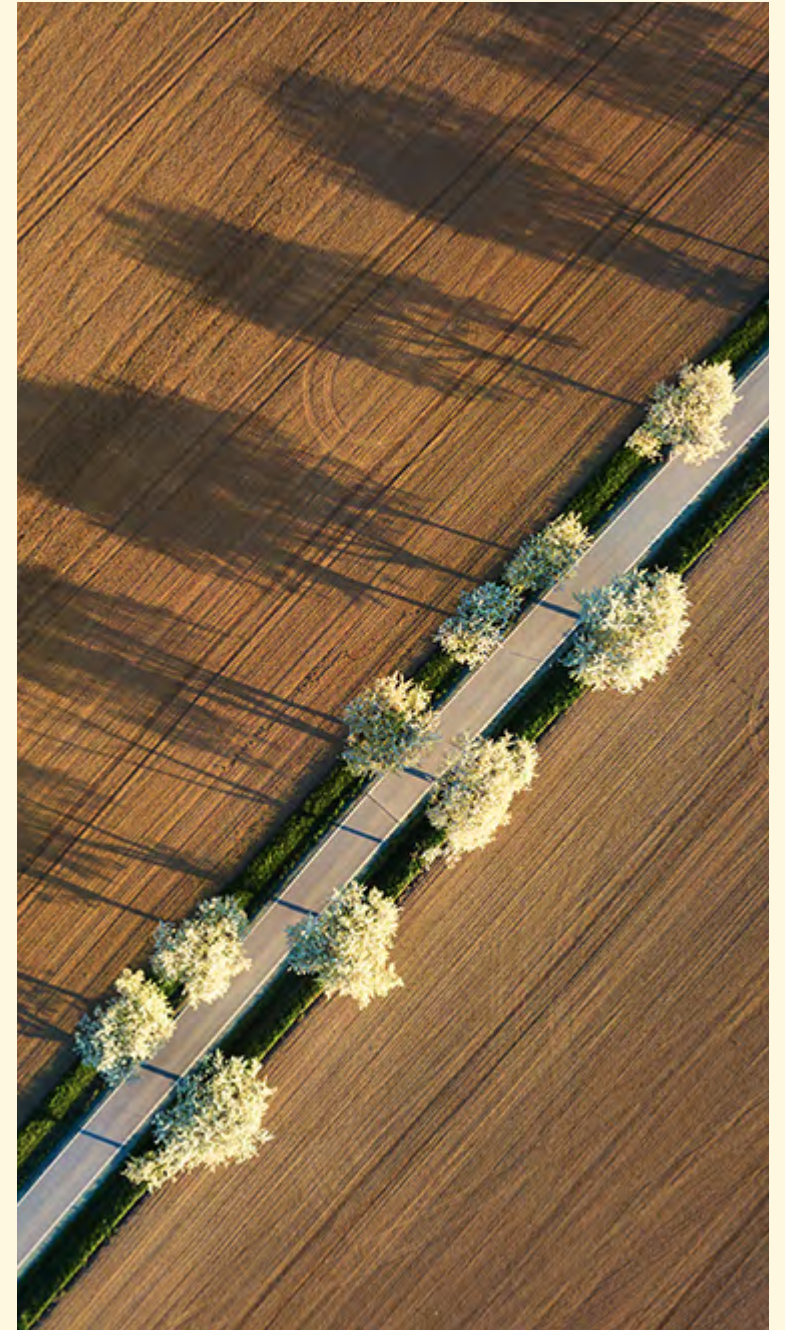
Un Plan, simplement Sun Life aide les participants à explorer l'effet de différents scénarios, comme ceux-ci :

- des dépenses ponctuelles importantes;
- un héritage;
- l'incidence des baisses de marché;
- une inflation élevée;
- le décès de leur partenaire/conjoint.

Ce nouvel outil financier numérique fournit des résultats en temps réel pour répondre aux besoins d'accumulation et de décaissement.

Aujourd'hui, les participants peuvent utiliser cet outil avec l'aide personnalisée de conseillers en sécurité financière de la Sun Life. Plus tard dans l'année, lorsque l'outil libre-service sera lancé, ils pourront l'utiliser seuls. Quelle que soit l'approche retenue, les participants seront en mesure :

- d'élaborer une feuille de route financière;
- de voir en temps réel les progrès accomplis vers la réalisation de leurs objectifs financiers;
- d'explorer d'autres moyens d'atteindre ces objectifs.



Produits innovants

Nous proposons une gamme complète de produits de décaissement, dans une variété de structures. Nos produits offrent un équilibre entre souplesse et certitude. Nous savons que le bon équilibre diffère d'une personne à l'autre.

	Régime collectif Nouveaux choix, FERR/FRV parrainé par la Sun Life	FERR/FRV de l'employeur	Prestations variables	Rente de la Sun Life	Paiements viagers variables (PVV) – législation en attente	Rente viagère différée à un âge avancé – en attente
Aperçu de la solution	<p>Notre FERR/FRV Nouveaux choix est comme tout autre FERR/FRV, sauf que les participants conservent leur épargne à la Sun Life.</p> <p>Ils peuvent ainsi continuer à bénéficier des mêmes options de placement que celles dont ils disposaient dans leur régime collectif, ou d'options similaires. Ils conservent également l'accès au soutien de la Sun Life, même si leur épargne ne fait plus partie du régime de l'employeur.</p>	<p>Les participants bénéficient de prestations semblables à celles du FERR/FRV du régime collectif Nouveaux choix de la Sun Life. Toutefois, comme l'épargne reste dans le régime, les frais de gestion des placements négociés peuvent être concurrentiels.</p>	<p>Les prestations variables s'apparentent à un FERR ou à un FRV (selon que les actifs sont immobilisés ou non), sauf que l'épargne reste dans le régime de retraite à cotisations déterminées.</p> <p>Le participant choisit le montant de son versement, entre le minimum et le maximum fixés par la législation provinciale. Il n'y a pas de paiement minimum requis avant l'âge de 72 ans.</p>	<p>Les participants peuvent utiliser une partie ou la totalité du solde de leur compte pour acheter une rente viagère individuelle.</p> <p>La rente verse un revenu garanti à vie sur une ou deux têtes, ou pendant une période déterminée, en échange de ce paiement forfaitaire.</p> <p>Dans certains cas, les participants ont la possibilité de différer leurs revenus.</p>	<p>Les participants du régime peuvent utiliser une partie ou la totalité du solde de leur compte pour acheter des paiements viagers variables, qui versent une rente à vie, soit au participant lui-même, soit au participant et à son conjoint. Le montant des paiements est ajusté périodiquement en fonction du rendement des placements et de l'évolution de la mortalité des participants observée.</p> <p>Dans le cas des paiements viagers variables, les participants du groupe partagent le risque de placement et de mortalité. Aucune garantie n'est fournie par la Sun Life.</p>	<p>La rente viagère différée à un âge avancé permettrait à un participant qui prend sa retraite de différer le début du versement de sa rente de retraite jusqu'à l'âge de 85 ans.</p> <p>Les participants pourraient ainsi bénéficier d'une plus grande souplesse dans la planification de leur retraite, en profitant éventuellement à la fois d'un report d'impôt et d'une protection contre le risque de longévité.</p> <p>Une rente viagère différée à un âge avancé ne peut être achetée qu'en utilisant un maximum de 25 % de l'épargne enregistrée (jusqu'à un maximum de 160 000 \$ en 2023, la limite augmentant chaque année).</p>
Frais	<p>Les frais du régime collectif Nouveaux choix sont généralement concurrentiels par rapport aux frais offerts au grand public.</p> <p>Une tarification échelonnée en fonction du solde du compte peut également permettre de réduire les frais pour les participants.</p>	<p>Les fonds sont conservés dans le programme de retraite de l'employeur.</p> <p>Les participants peuvent bénéficier de frais de gestion des placements réduits, négociés par le promoteur de régime.</p> <p>La structure des frais de gestion des placements peut être fixe ou échelonnée.</p>	<p>Les fonds sont conservés dans le régime. Les participants bénéficient généralement de frais de gestion des placements réduits, négociés par le promoteur de régime.</p>	<p>L'achat d'une rente comporte des frais d'établissement initiaux, mais pas de frais permanents.</p>	<p>Les fonds sont conservés dans un régime. Les participants bénéficient de frais de gestion des placements concurrentiels, négociés par le promoteur de régime.</p>	<p>L'achat d'une rente ne comporte pas de frais permanents. Mais il peut y avoir des frais d'établissement initiaux.</p>



	Régime collectif Nouveaux choix, FERR/FRV parrainé par la Sun Life	FERR/FRV de l'employeur	Prestations variables	Rente de la Sun Life	Paiements viagers variables (PVV) – législation en attente	Rente viagère différée à un âge avancé – en attente
Disponibilité	Approche très utilisée.	Disponible pour certains promoteurs en fonction de la stratégie de leur régime.	Autorisée partout au Canada, sauf au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador. Au moment de la publication, cette option n'est disponible que pour les fonds de la Sun Life assujettis à la législation du Québec. En cours d'examen dans d'autres juridictions.	Approche très utilisée. La rente n'a pas été très prisée ces dernières années, mais en raison de l'augmentation des taux d'intérêt, elle revient en grâce.	Les paiements viagers variables sont un produit hérité du passé qui n'est pas offert actuellement. Nous attendons la législation provinciale qui nous permettra de proposer ce produit.	Pas encore disponible. Le gouvernement fédéral a adopté une législation autorisant les rentes viagères différées à un âge avancé. Toutefois, il subsiste des écarts entre cette législation et les lois provinciales sur les pensions.

Les participants peuvent combiner ces produits pour atteindre de nombreux objectifs de décaissement. L'avis d'un professionnel peut être déterminant pour s'assurer que la répartition des produits répond bien à ces objectifs.

Comment la Sun Life peut vous aider à soutenir les participants à planifier leur retraite

Les promoteurs de régime jouent un rôle essentiel pour aider les participants à passer de la phase d'accumulation à la phase de décaissement. Communiquez avec les participants pour qu'ils comprennent les produits à leur disposition et qu'ils aient accès à l'aide nécessaire, grâce à la Sun Life. Notre [Centre de ressources des promoteurs](#) comprend du matériel et de l'information que vous pouvez leur transmettre. Ces documents concernent l'établissement feuille de route financière et la préparation à la retraite.

La Sun Life peut aussi aider les promoteurs pour ce qui est de leur degré de participation ou du rôle qu'ils souhaitent jouer. Nous pouvons collaborer avec vous pour mettre au point des solutions et des communications sur mesure qui appuieront les participants. Nous avons une gamme de produits, de l'information et des ressources qui favorisent l'engagement pour soutenir les personnes qui prennent leur retraite. Nous vous invitons à joindre un représentant des Régimes collectifs de retraite pour déterminer l'option qui convient le mieux à votre régime.



Ce qui se profile à l'horizon : innovations à venir en matière de décaissement

Nous demeurons le chef de file en ce qui concerne les résultats en matière de décaissement pour les participants. Pour ce faire, nous innovons en matière de produits et de services et nous plaidons auprès des gouvernements pour qu'ils améliorent les options de décaissement.



Paiements viagers variables (PVV) (aussi appelées Rentes viagères à paiements variables et « rentes dynamiques »)

Nous continuons à plaider pour que les gouvernements finalisent les lois et règlements relatifs aux paiements viagers variables (PVV). Nous disposons d'une expérience de premier plan en matière d'accords similaires. En effet, nous gérons actuellement plusieurs régimes d'origine établis en vertu de lois précédentes.

Les PVV combinent les meilleures caractéristiques des options actuelles de décaissement pour créer un produit de revenu complètement nouveau. Elles offrent aux retraités une solution plus équilibrée et plus rentable, et un revenu généralement supérieur. Le principal avantage est qu'elles offrent un revenu pour la vie à moindre coût. Elles troquent les garanties de revenu contre une participation au marché et le partage du risque de longévité avec les autres participants du groupe.

Ces caractéristiques permettent aux participants :

- d'optimiser leur revenu de retraite;
- d'exploiter le potentiel de croissance du marché;
- de tirer parti de la mise en commun du risque de longévité;
- de s'assurer un revenu durable à vie.



Accroissement de notre gamme de solutions de placement

Nous continuons d'accroître notre gamme de solutions de placement pour les participants à la retraite. Nous pensons entre autres à Solution retraite PMSL. Ce produit permet aux participants de choisir une échéance correspondant à un âge cible (comme 85, 90, 95 ou 100 ans). Un taux/montant de retrait annuel est ensuite établi en fonction de leur âge actuel pour permettre l'épuisement complet du placement à l'échéance. Le taux de retrait est optimisé et augmente tous les ans pour que le montant retiré demeure relativement stable d'une année à l'autre. Cela permet aux participants de planifier leur budget annuel adéquatement. Le taux de retrait diminuera uniquement si le rendement des placements s'écarte de façon importante des premières estimations actuarielles. Le placement est entièrement liquide et le participant peut retirer en tout temps la valeur de marché restante ou un montant excédentaire pour régler une dépense imprévue. Il peut aussi choisir une échéance plus courte ou plus longue (en modifiant l'âge cible) si son espérance de vie change.



Nouveau service de paiement : Paie de retraite

Les retraités nous ont dit que la visibilité et la facilité d'accès à leur revenu à la retraite étaient très importantes. C'est pourquoi nous élaborons un nouveau service de paiement, appelé Paie de retraite. Ce nouveau service offrira aux retraités une expérience simplifiée, puisqu'ils recevront un revenu de retraite régulier par l'intermédiaire d'un conseiller ou de canaux libre-service.

Paie de retraite donne aux participants la possibilité de :

- programmer les paiements de tous les produits d'épargne, y compris le FERR/FRV;
- choisir la fréquence de retrait qu'ils souhaitent;
- tirer des revenus de plusieurs produits en faisant des choix tactiques;
- consulter en ligne les renseignements sur les paiements.

Ressources : soutien de la Sun Life en matière de décaissement

Nous mettons à la disposition des promoteurs, des partenaires et des participants plusieurs ressources pour les aider à obtenir un revenu de retraite satisfaisant.

- **[Microsite sur le décaissement Mon argent à la retraite](#)** – Ce microsite propose du contenu numérique (dossiers de réflexion, articles, ressources) pour aider les partenaires et les promoteurs. Ils ont ainsi accès à un guichet unique pour les ressources sur le décaissement. Il contient aussi une **vidéo** qui montre, à l'aide d'un scénario fictif, comment notre soutien au revenu de retraite permet d'assurer la sécurité financière d'un participant tout au long de sa retraite.
- **[Centre de ressources des promoteurs](#)** – Il s'agit d'un centre de formation et de communication pour aider les partenaires et les promoteurs à favoriser le mieux-être financier des participants. Il comprend des ressources pour la planification des revenus de retraite.
- **[Planifier la retraite idéale](#)** – Cette page sur notre site sécurisé destiné aux participants contient une mine de renseignements pour les aider à planifier et à vivre leur retraite dans les meilleures conditions.
- **[Votre revenu de retraite](#)** – La section des renseignements du site de PMSL met à la disposition des épargnants des ressources éducatives pour les aider à épargner et à planifier leur retraite. Elle les aide aussi à comprendre l'incidence des événements du marché sur leur revenu de retraite.

Pour qui cherche de l'information détaillée, ces documents fournissent une excellente analyse du décaissement au Canada et des difficultés qui lui sont associées :

- National Institute on Aging et Global Risk Institute, **[Dynamic Pension Pools advocacy report](#)**
- L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR), **[Décaissement 2.0](#)**
- Institut C.D. Howe, **[Money for Life: Putting the "Pension" Back in Employee Pension Plans](#)**



La Sun Life : votre partenaire de choix et de confiance – pour la transition vers la retraite et tout au long de celle-ci



La perception efficace d'un revenu à la retraite est un défi complexe. Il y a de nombreux facteurs à prendre en compte et plusieurs solutions potentielles.



La Sun Life soutient les participants dans la planification du décaissement dès qu'ils commencent à épargner. Nous sommes un partenaire dévoué et de confiance pour les aider à créer un revenu de retraite adéquat et durable.



Grâce à l'engagement et à l'information, aux outils, aux produits et aux conseils, nous pouvons aider les participants à améliorer leur revenu de retraite et à s'épanouir. De plus, notre soutien continu et nos stratégies leur donnent la confiance nécessaire pour vivre leur retraite dans les meilleures conditions.



Notre travail se poursuit. En travaillant en partenariat, nous continuerons à innover, en proposant des solutions passionnantes, à la fine pointe de l'industrie et en plaidant en faveur de changements législatifs.

